



Intitulé : Consolidation du cadre national APA et pilotage des produits et des chaînes de valeur innovants dans le domaine des ressources génétiques afin d'améliorer le partage des avantages pour le développement rural durable et la conservation de la biodiversité.

(APA Nagoya II)

Appel à consultation pour :
Élaboration et mise en œuvre des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes dans le projet APA II

Référence : Quantum Project ID 01000687

TERMES DE RÉFÉRENCES

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse : projetapaii@environnement.gov.ma. L'équipe du projet répondra par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.



I. Contexte de l'étude

Le Maroc, doté d'une riche biodiversité, a adhéré au Protocole de Nagoya en 2022, affirmant ainsi son engagement à établir un cadre national pour l'accès et le partage équitable des avantages (APA) liés à l'utilisation de ses ressources génétiques. Le projet APA II s'inscrit dans cet effort en visant à renforcer et à mettre en œuvre le cadre juridique et institutionnel de l'APA, tout en stimulant l'innovation à travers le développement de produits dérivés des ressources génétiques et en encourageant des chaînes de valeur inclusives et durables.

Les activités du projet se concentrent principalement dans les régions de Souss-Massa et de Draa-Tafilalet, où des écosystèmes d'importance critique jouent un rôle clé dans les moyens de subsistance des populations locales.

L'exploitation et la valorisation des ressources génétiques dans le cadre du projet APA II offrent des opportunités significatives, mais elles s'accompagnent également de défis qui nécessitent une gestion rigoureuse. Sur le plan environnemental, l'exploitation des ressources peut engendrer la dégradation des habitats naturels et entraîner une perte de biodiversité due à la surexploitation. Sur le plan social, les risques incluent le déplacement ou l'exclusion des communautés locales, des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, et des déséquilibres dans le partage équitable des avantages. Ces défis sont particulièrement critiques pour les groupes marginalisés. Enfin, les inégalités de genre représentent un enjeu majeur. Bien que les femmes jouent un rôle clé dans la gestion des ressources naturelles, elles sont souvent exclues des processus décisionnels et des bénéfices économiques et sociaux générés par les initiatives de développement. Cette exclusion limite non seulement leur autonomisation mais entrave également la pleine efficacité des interventions.

Pour répondre à ces défis, le projet APA II doit intégrer des outils de planification rigoureux, des **plans de sauvegarde sociale et environnementale** (ESMP) et des mécanismes d'engagement inclusifs (PECP). Ces instruments permettent d'identifier, de minimiser et de suivre les impacts tout en garantissant une participation active des communautés locales et le respect des standards internationaux (PNUD/FEM).

Cette approche intégrée garantit que les interventions du projet soient non seulement durables et inclusives, mais également respectueuses de l'environnement. Elle vise à répondre aux attentes des communautés locales tout en renforçant la conservation de la biodiversité et des écosystèmes critiques.

II. Objectif de l'étude et description des prestations demandées

I. Objectif général :

L'objectif principal de cette consultation est d'assurer l'intégration des principes de sauvegardes sociales et environnementales, de l'égalité des sexes et de dans toutes les activités du projet, en vue de minimiser les risques, maximiser les bénéfices sociaux et environnementaux, et renforcer les capacités des parties prenantes pour une mise en œuvre durable et équitable des actions prioritaires.

Les principaux volets de cet objectif incluent :

- **Procédure d'examen social et environnemental (SESP) : Développer les procédures de screening environnementale et sociale et une mise à jour pour chaque localisation, et si de nouvelles activités sont incluses dans la stratégie du projet.**
- **Évaluation d'Impact Social et Environnemental (ESIA) : Identifier et analyser les impacts potentiels des activités du projet sur les écosystèmes et les communautés. Cette évaluation permettra de concevoir des stratégies de gestion pour réduire les risques et renforcer les bénéfices.**
- **Plans de Gestion Sociale et Environnementale (ESMP) : Développement de plans spécifiques pour chaque activité ou chaîne de valeur du projet, intégrant des mesures d'atténuation précises, des mécanismes de suivi rigoureux et des responsabilités clairement définies, conformément au Environmental and Social Management Framework (ESMF) du projet**
- **Plan d'Action Genre (GAP) : Suivi et mise en œuvre de mesures spécifiques pour intégrer les femmes dans toutes les activités du projet. Cela inclut leur autonomisation économique, leur accès équitable aux bénéfices et leur participation active aux processus décisionnels.**
- **Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PECP / SEP) : Développement de mécanismes participatifs pour garantir l'implication continue et effective des communautés locales, et des parties prenantes tout au long du projet.**
- **Plan pour les Populations locales et les Moyens de Subsistance (IP-LCP) : Proposition de mesures pour protéger les droits culturels et sociaux des populations locales et assurer leur participation équitable et informer aux décisions qui les concernent pour chaque zone géographique ciblée.**

II. Objectifs spécifiques :

▪ Évaluer et comprendre les risques sociaux et environnementaux :

Identifier et analyser les risques sociaux et environnementaux associés aux activités du projet, pour anticiper leurs impacts sur les écosystèmes et les communautés locales.

- **Élaborer une stratégie de gestion pour réduire les risques sociaux et environnementaux :**
Développer des plans de gestion et des mécanismes d'atténuation pour minimiser les impacts négatifs du projet tout en maximisant les avantages environnementaux et sociaux, dans le respect des normes internationales.
- **Impliquer activement les communautés locales et les groupes vulnérables :**
Garantir une participation inclusive et équitable des communautés locales, des femmes, et des groupes marginalisés dans toutes les phases du projet, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre et le suivi.
- **Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation :**
Concevoir des systèmes rigoureux de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité des mesures adoptées, permettre des ajustements stratégiques et documenter les bonnes pratiques à diffuser.

III. Consistance de la prestation :

Mission I : Élaboration/ mises à jour des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes :

- Réalisation de l'**Évaluation d'Impact Social et Environnemental (ESIA)** pour les activités spécifiques du projet.
- Développement des plans de gestion suivant :
 - i. Plans d'Engagement des Parties Prenantes (**SEP**) ;
 - ii. Plans de Gestion Environnementale et Sociale (**ESMP**) ;
 - iii. Plans pour les Populations locales et les Moyens de Subsistance (**IP-LCP**) pour chaque zone géographique ciblée.

Mise à jour des plans suivants :

- iv. **SESP¹** : Mise à jour du SESP pour chaque site, si nécessaire et si de nouvelles activités sont incluses dans la stratégie du projet et développement des procédures de screening ES et les instruments de gestion ES y afférents selon les directives ES du PNUD et du FEM-SFI.
- v. **GAP** : Mise à jour de l'analyse de genre et du Plan d'action pour l'égalité des genres pour chaque chaîne de valeur APA.

¹ Social and Environmental Screening Procedure

Mission II : Mise en œuvre opérationnelle des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes :

La mission vise à assurer la mise en œuvre effective, continue et conforme des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes développés dans le cadre de la Mission I, cela se traduit par :

- Déploiement des plans élaborés par la mise en œuvre des ESMP et PECP, l'exécution des mesures prévues dans les PAG et le déploiement des mécanismes d'atténuation identifiés dans les EESS et ESIA ;
- Organisation de consultations régulières avec les parties prenantes pour garantir leur implication continue et intégrer leurs retours dans la mise en œuvre ;
- Former les parties prenantes sur la gestion des sauvegardes sociales et environnementales, ainsi que sur les mécanismes APA pour renforcer leur rôle actif dans le projet.

Contenu du programme de formation et de renforcement des capacités

3.1. Formations au niveau national – Unité de Gestion du Projet (UGP)

Ces formations visent à doter l'UGP des compétences nécessaires pour intégrer systématiquement les sauvegardes sociales, environnementales et le genre dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et le reporting du projet.

Thématiques principales :

- Normes Sociales et Environnementales (SES) du PNUD et exigences du FEM-SFI ;
- Procédure d'examen social et environnemental (SESP) et ESMF ;
- Instruments de gestion : ESIA, ESMP, SEP, IP-LCP, GAP ;
- Gestion des risques cumulatifs et suivi de la conformité ;
- Mécanisme de gestion des plaintes et des griefs (GRM) ;
- Intégration du genre et application du Principe 2 du PNUD.

3.2. Formations des Parties prenantes locales :

Ces formations sont destinées aux acteurs opérationnels impliqués dans la mise en œuvre des chaînes de valeur APA et la gestion locale des ressources génétiques.

Thématiques principales :

- Identification et gestion des risques sociaux et environnementaux liés à l'exploitation des ressources génétiques ;
- Déploiement local des plans élaborés par la mise en œuvre des ESMP et IP-LCP ;
- Prévention des conflits et mécanismes de gestion des plaintes ;
- Intégration de l'approche genre et partage équitable des avantages.

3.3. Ateliers thématiques genre :

Conformément au Plan d’Action Genre du projet, des ateliers spécifiques seront organisés afin de :

- Renforcer l'intégration du genre dans les chaînes de valeur APA ;
- Promouvoir l'autonomisation économique des femmes ;
- Réduire les inégalités dans l'accès aux ressources et aux bénéfices ;
- Capitaliser les bonnes pratiques et les leçons apprises.

Tableau récapitulatif des formations et ateliers :

Type d'activité	Public cible	Durée	Nombre par an	Période	Nombre total
Formation nationale SES & normes PNUD/FEM	UGP	2 j	1	Année 1	1
Formation nationale sur les instruments de sauvegarde (ESIA, ESMP, SEP, IP-LCP, GAP)	UGP	2 j	1	Année 1	1
Formations territoriales sur la gestion des risques ES	Parties prenantes locales et acteurs des chaînes de valeur APA	2 j	(3) 1 par site	Années 1 à 5	15
Ateliers de consultation publique ESIA et engagement des parties prenantes	Parties prenantes locales	1-2 j	(3) 1 par site	Années 1 à 5	15
Ateliers thématiques sur l'intégration du genre	Acteurs institutionnels, locaux et économiques	1j	(3) 1 par site	Années 1 à 5	15

IV. Les livrables à fournir par le prestataire :

N° Livrables	Délai de remise des livrables
Méthodologie de travail (L0) : Un rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition des objectifs, de la consistance et du chronogramme de la prestation ▪ Définition de la méthodologie de travail ; ▪ Définition du besoin en données à collecter auprès des acteurs ; ▪ Définition des outils de travail. 	15 j
Mission I : Élaboration/Mise à jour des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes	
Livrable 1 (L1) : Plans d'Engagement des Parties Prenantes (SEP) par filière	
Livrable 2 (L2) : Rapport des Évaluations d'Impact Social et Environnemental (ESIA)	
Livrable 3 (L3) : Plans de Gestion Sociale et Environnementale (ESMP)	
Livrable 4 (L4) : Plans pour les Populations locales et les Moyens de Subsistance (IP-LCP)	3 mois
Livrable 5 (L5) : Mise à jour de la procédure d'examen social et environnemental (SESP) et développement des procédures de screening ES et les instruments de gestion ES y afférents selon les directives ES du PNUD et du FEM-SFI.	
Livrable 6 (L6) : Plan d'Action Genre (GAP)	
Mission II : Mise en œuvre opérationnelle des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes	
Livrable 7 (L7) : Rapport semestriel détaillé des formations (S1- année 1)	6 mois
Livrable 8 (L8) : Rapport semestriel détaillé des formations (S2) ainsi que le Rapport annuel de mise en œuvre (2026) des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes (année 1) incluant les mises à jour nécessaires de ces plans.	12 mois
Livrable 9 (L9) : Rapport semestriel détaillé des formations (S1- année 2)	18 mois
Livrable 10 (L10) : Rapport semestriel détaillé des formations (S2) ainsi que le Rapport annuel de mise en œuvre (2027) des plans de sauvegarde (année 2) incluant les mises à jour nécessaires de ces plans.	24 mois
Livrable 11 (L11) : Rapport semestriel détaillé des formations (S1- année 3)	30 mois
Livrable 12 (L12) : Rapport semestriel détaillé des formations (S2) ainsi que le Rapport annuel de mise en œuvre (2028) des plans de sauvegarde (année 3) incluant les mises à jour nécessaires de ces plans.	36 mois
Livrable 13 (L13) : Rapport semestriel détaillé des formations (S1- année 4)	42 mois
Livrable 14 (L14) : Rapport semestriel détaillé des formations (S2) ainsi que le Rapport annuel de mise en œuvre (2029) des plans de sauvegarde (année 4) incluant les mises à jour nécessaires de ces plans.	48 mois

Livrable 15 (L15) : Rapport semestriel détaillé des formations (S1- année 5)	54 mois
Livrable 16 (L16) : Rapport semestriel détaillé des formations (S2) ainsi que le Rapport annuel de mise en œuvre (2030) des plans de sauvegarde (année 5) incluant les mises à jour nécessaires de ces plans.	60 mois

Rapport final consolidé intégrant l'ensemble des actions menées, plans développés, formations, etc. (LF)

Contenu minimal attendu des rapports semestriels (S1) :

- Bilan des formations, ateliers et activités de renforcement des capacités réalisés durant le premier semestre ;
- Description détaillée des sessions organisées (thématisques, durée, lieux, publics cibles) ;
- Nombre et profil des participant(e)s, avec désagrégation par sexe et par catégorie d'acteurs
- Méthodologies pédagogiques utilisées et supports développés ;
- État d'avancement de la mise en œuvre des plans ESMP, SEP, IP-LCP et GAP ;
- Difficultés rencontrées, mesures correctives et recommandations opérationnelles.

Contenu minimal attendu des rapports annuels :

- Analyse consolidée de la mise en œuvre des activités sur l’année écoulée ;
- Bilan annuel des formations et ateliers réalisés (S1 + S2) ;
- Évaluation de la conformité aux Normes SES du PNUD et aux exigences FEM-SFI ;
- Analyse de l’intégration effective du genre et de l’inclusion sociale ;
- État de fonctionnement des mécanismes d’engagement des parties prenantes et de gestion des plaintes ;
- Identification des bonnes pratiques, leçons apprises et risques résiduels ;
- Recommandations stratégiques et plan d’actions pour l’année suivante.

N.B : L'ensemble des livrables, présentations, rapports doivent être produits en français, soumis sous format électronique (Word, pdf et PPT...) et rendus au maître d'ouvrage en versions provisoires et définitives.

Le prestataire devra également établir un rapport de synthèse (LF), en format numérique, des prestations fournies à la fin de la prestation en langue française.

V. Réunion de travail et ateliers de validation :

Le prestataire est tenu à planifier en parfaite concertation avec le maître d'ouvrage, les réunions de travail (concertation & suivi) et les ateliers relatifs à cette consultation.

Les ateliers et consultations à organiser ci-dessous constituent une proposition indicative pour la réalisation de la mission mentionnée, afin de garantir la participation active et la contribution des principales parties prenantes aux différents processus.



- Organisation d'au moins une (01) séance/réunion de consultations des détenteurs des connaissances traditionnelles liées aux ressources génétiques ciblées.
- Atelier de présentation des résultats de la prestation pour validation des résultats de la mission.

N.B : Tous les frais relatifs à logistique de l'organisation des ateliers et les consultations de terrain (réservation de salles, impressions,) seront pris en charge par le Projet. Le choix des locaux qui abriteront les ateliers fera l'objet de concertation préalable avec le maître d'ouvrage.

Mis à part les ateliers précités, des réunions de travail seront organisées tout au long de la consultation pour faciliter la collecte des données, l'identification des besoins, l'ajustement des approches et l'atteinte des résultats.

VI. Examen et validation des livrables :

Toutes les prestations seront suivies et facilitées par le maître d'ouvrage (DDD) à travers la coordination nationale du Projet « APA II » et la Direction du Climat et de la Biodiversité du Département du Développement Durable.

Le développement des prestations, ainsi que l'examen et la validation des livrables, se feront dans le cadre des travaux de l'équipe du projet « APA II » et du sous-comité National de la Diversité Biologique, qui inclut tous les acteurs concernés par cette thématique.

Les livrables de chaque étape seront transmis par le prestataire au maître d'ouvrage pour un examen initial de 10 jours, avant d'être partagés avec le comité de suivi. Cet examen pourra entraîner des ajustements avant la transmission au comité.

Une fois le livrable transmis aux acteurs, un atelier de présentation des résultats sera organisé dans un délai maximal de 15 jours. Le prestataire devra fournir la présentation PPT de l'atelier pour validation par le maître d'ouvrage.

Le prestataire sera responsable de la prise de notes lors de l'atelier de présentation des résultats, de l'élaboration du compte rendu et de l'actualisation des livrables en fonction des remarques du comité, dans un délai de 7 jours après l'atelier.

VII. Confidentialité et propriété des études

L'attributaire s'engage à maintenir la confidentialité des informations qui lui seront communiquées dans le cadre de cette consultation. Tous les documents et rapports produits par l'attributaire seront la propriété exclusive du Département du Développement Durable, du PNUD, et des parties prenantes désignées par le maître d'ouvrage.

VIII. Modalités de règlement

Les paiements sont en fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence en différentes tranches :

- 10 % après la validation du livrable L0 ;
- 40 % après la validation des livrables L1, L2 ; L3, L4, L5, L6 ;
- 10 % après la validation des livrables L7, L8 ;
- 10 % après la validation des livrables L9, L10 ;
- 10 % après la validation des livrables L11, L12 ;
- 10 % après la validation des livrables L13, L14 ;
- 10 % après la validation des livrables L5, L16, et Lf.

IX. Exonération de la TVA

Le paiement sera effectué hors taxe, et le PNUD s'assurera de fournir une attestation d'exonération de TVA sur les prestations réalisées, signée par les autorités compétentes.

X. Modalités de soumission des offres

Les expert(e)s sont invité(e)s à soumettre leurs offres soit par un dossier physique, soit par une soumission numérique, conformément aux modalités ci-dessous, avant le 02 février 2026.

-- Dossier physique --

Les dossiers scellés doivent être déposés au **Secrétariat de la Direction du Climat et de la Biodiversité**, situé au siège du Département du Développement Durable à RABAT, à l'adresse suivante : N°9, Avenue Al Araar, 420/1 Secteur 16, Hay Riad, Rabat.

Le dossier global scellé doit être intitulé : « Appel à consultation relatif à l'élaboration et mise en œuvre des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes dans le projet APA II Nom du bureau d'études » et se composer de deux enveloppes scellées :

1. Une première enveloppe contenant l'offre technique et le dossier administratif, avec l'intitulé : « A Appel à consultation relatif à l'élaboration et mise en œuvre des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes dans le projet APA II – Offre technique et dossier administratif _ Nom du bureau d'études ».
2. Une deuxième enveloppe contenant l'offre financière signée et cachetée, avec l'intitulé : « Appel à consultation relatif à l'élaboration et mise en œuvre des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes dans le projet APA II – Offre financière _ Nom du bureau d'études ».

3. Un support USB contenant l'offre technique et le dossier administratif au format numérique (PDF) doit également être inclus.

-- Dossier numérique --

Les offres peuvent être soumises en format PDF à l'adresse suivante : projetapaii@environnement.gov.ma

Les soumissions doivent se faire en deux e-mails séparés :

1. Un premier e-mail contenant l'offre technique et le dossier administratif, avec l'intitulé : « Appel à consultation relatif à l'élaboration et mise en œuvre des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes dans le projet APA II – Offre technique et dossier administratif _ Nom du bureau d'études ».

2. Un deuxième e-mail contenant l'offre financière signée et cachetée, avec l'intitulé : « Appel à consultation relatif à l'élaboration et mise en œuvre des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes dans le projet APA II – Offre financière – Nom du bureau d'études ».

Remarque : Lors du partage de liens cloud, il est impératif de choisir des liens sans date d'expiration. En cas d'expiration du lien rendant le contenu inaccessible, l'offre sera automatiquement rejetée.

XI. Durée de la consultation

La durée de la prestation est fixée à (60) mois à compter de la date de signature du contrat.

XII. Règles de consultation

1. Conditions requises des concurrents

Seuls peuvent participer à la présente consultation sont les bureaux d'étude conformément aux qualifications sollicitées ci-dessous

2. Qualifications et expériences requises de l'équipe technique

L'équipe, qui sera chargée de l'exécution des prestations de la présente étude, devra comporter des profils de formation adéquate, permettant de réaliser le travail dans de bonnes conditions.

Exigences transversales applicables aux trois experts

- Expérience confirmée en animation de formations et d'ateliers participatifs ;
- Capacité à travailler dans un environnement institutionnel multi-acteurs ;
- Excellente maîtrise du français (écrit et oral) ; la connaissance de l'arabe est un atout ;
- Sensibilité avérée aux enjeux de genre, d'inclusion sociale et de développement durable.

2.1 Expert(e) senior Sauvegardes Sociales et Environnementales – Chef(fe) de mission :

Qualifications et Expériences :

- Diplôme supérieur (Master/ingénieur/docteurat ou équivalent) en sciences de l'environnement, gestion des ressources naturelles, développement durable, en agronomie, en foresterie ou domaine connexe.
- Expérience avérée (au moins 10 ans) dans la conception et la mise en œuvre des systèmes de gestion environnemental et sociale, des évaluations d'impact environnemental et social (ESIA) et des plans de gestion (ESMP) selon les normes internationales.
- Connaissance approfondie des normes internationales, notamment celles du PNUD et du FEM ou équivalentes (SFI, CES de la Banque mondiale...), sur les sauvegardes sociales et environnementales.
- Expérience avérée en matière de capacité à former et à renforcer les capacités des parties prenantes.
- Excellente maîtrise des processus de consultation des parties prenantes.
- Compétence démontrée en gestion de projets complexes, incluant des chaînes de valeur environnementales et sociales.
- Connaissance approfondie des normes et standards internationaux du PNUD et du FEM en matière de sauvegardes sociales, environnementales et de genre, ou de cadres équivalents (SFI, Normes environnementales et sociales de la Banque mondiale – CES).

2.2 Expert (e) en Genre et Sauvegardes Sociales

Qualifications et Expériences :

- Diplôme supérieur (Master/ingénieur ou équivalent) en sciences sociales, études de genre, développement communautaire, agronomie, foresterie ou domaine connexe ;
- Expérience d'au moins 10 ans dans l'intégration du genre dans des projets de développement, y compris la conception et la mise en œuvre de plans d'action pour l'égalité des sexes ;
- Bonne connaissance des normes du PNUD/FEM en matière de genre et des sauvegardes sociales ou équivalentes (SFI, CES de la Banque mondiale...) ;
- Expérience en conduite d'analyses genre, consultations communautaires et mise en œuvre de formations basées sur l'approche genre ;
- Excellente capacité de rédaction et de rapportage.

2.3 Expert(e) en Sauvegardes Sociales et Environnementales – Appui opérationnel local

Qualifications et Expériences :

- Diplôme supérieur (Master/ingénieur/docteurat ou équivalent) en sciences de l'environnement, gestion des ressources naturelles, développement durable, en agronomie, en foresterie ou domaine connexe.
- Au moins cinq (05) années d'expérience dans l'appui à la réalisation d'évaluations sociales et environnementales, la préparation et la mise en œuvre de plans de sauvegarde (ESMP, IP-LCP, SEP), le travail de terrain avec les communautés locales et les parties prenantes.
- Expérience en conduite d'analyses genre, consultations communautaires et mise en œuvre de formations basées sur l'approche genre.

Composition des réponses à la présente consultation

Toute réponse doit être constituée des trois composantes suivantes :

- A. Dossier administratif
- B. Offre technique
- C. Offre financière



A. Dossier administratif :

- Lettre de soumission au Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable confirmant l'intérêt et la disponibilité du bureau d'études ;
- Une déclaration sur l'honneur (Cf. Annexe n°1).
- Les présents Termes de références paraphés sur toutes les pages et signés à la dernière page avec la mention manuscrite "lu et accepté".

B. Offre technique :

- Fournir une note méthodologique et un chronogramme indiquant la manière dont l'équipe du projet approchera et effectuera le travail ;
- Le CV professionnel permettant clairement de présenter le profil de l'expert(e), sa formation académique, sa qualification professionnelle, son expérience acquise dans les domaines de spécialités demandés conformément aux termes de référence.

Le CV doit être accompagné par des copies des diplômes et par toutes références professionnelles justifiant les expertises.

C. Offre financière

Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par mission. L'offre financière doit être datée et signée. Les prix rémunèrent toutes les sujétions dues à étude telle que définie dans la présente consultation et à la mobilisation des experts.

Le prestataire est sollicité de remettre un bordereau des prix (modèle ci-dessous) signé, cacheté et daté ;

Le prestataire doit également renseigner l'acte d'engagement (Cf. Annexe n°2).

L'offre financière est remise dans un pli séparé fermé, cacheté et portant la mention « offre financière ». (En cas de soumission physique).

Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire HT	
		En chiffre	En lettre
Mission 0 : Note méthodologique			
Méthodologie de travail (L0)	Forfait		
Mission I : Élaboration/Mise à jour des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes			
L1 : Plans d'Engagement des Parties Prenantes (SEP) par filière	Forfait		
L2: Rapport des Évaluations d'Impact Social et Environnemental (ESIA)			
L3 : Plans de Gestion Sociale et Environnementale (ESMP)			
L4 : Plans pour les Populations locales et les Moyens de Subsistance (IP-LCP)			
L5 : Mise à jour de la procédure d'examen social et environnemental (SESP) et développement des procédures de screening ES et les instruments de gestion ES y afférents selon les directives ES du PNUD et du FEM-SFI.			
Mission II : Mise en œuvre opérationnelle des plans			
Livrable 7 (L7) : Rapport semestriel détaillé des formations (S1- année 1)			
Livrable 8 (L8) : Rapport semestriel détaillé des formations (S2) ainsi que le Rapport annuel de mise en œuvre (2026) des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes (année 1) incluant les mises à jours nécessaires de ces plans.			
Livrable 9 (L9) : Rapport semestriel détaillé des formations (S1- année 2)			
Livrable 10 (L10) : Rapport semestriel détaillé des formations (S2) ainsi que le Rapport annuel de mise en œuvre (2027) des plans de sauvegarde (année 2) incluant les mises à jours nécessaires de ces plans.			
Livrable 11 (L11) : Rapport semestriel détaillé des formations (S1- année 3)			
Livrable 12 (L12) : Rapport semestriel détaillé des formations (S2) ainsi que le Rapport annuel de mise en œuvre (2028) des plans de sauvegarde (année 3) incluant les mises à jours nécessaires de ces plans.			
Livrable 13 (L13) : Rapport semestriel détaillé des formations (S1- année 4)			
Livrable 14 (L14) : Rapport semestriel détaillé des formations (S2) ainsi que le Rapport annuel de mise en œuvre (2029) des plans de sauvegarde (année 4) incluant les mises à jours nécessaires de ces plans.			
Livrable 15 (L15) : Rapport semestriel détaillé des formations (S1- année 5)			
Livrable 16 (L16) : Rapport semestriel détaillé des formations (S2) ainsi que le Rapport annuel de mise en œuvre (2030) des plans de sauvegarde (année 5) incluant les mises à jours nécessaires de ces plans.			
Rapport final consolidé intégrant l'ensemble des actions menées, plans développés, formations, etc. (LF)			
Montant total HT			
Montant de la TVA (20 %)			
Montant Total TTC			

III. Critères d'évaluation de la consultation :

L'examen des offres sera effectué par une commission de Consultation désignée à cet effet. La sélection se fera en trois étapes :

- **Etape 1** : Vérification des dossiers administratifs des concurrents ;
- **Etape 2** : Examen et évaluation des offres techniques pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 1, une note technique sera attribuée sur la base de l'« Offre technique » ;
- **Etape 3** : Évaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 2.

Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs et techniques des concurrents

Les offres dont les dossiers administratifs et techniques sont incomplets seront rejetées.

Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques

Chaque offre technique relative à un dossier accepté au titre de l'étape 1 sera évaluée et une notation technique (Nt) lui sera attribuée en se basant sur la répartition suivante :

Critères de l'évaluation technique	Points
Démarche méthodologique	
Méthodologie non conforme, ne répondant pas aux termes de référence : 0 point	
Méthodologie répondant strictement aux termes de référence : 10 points	30
Méthodologie répondant parfaitement aux termes de référence : 20 points	
Méthodologie améliorée par rapport aux termes de référence (innovante avec un apport substantiel) : 30 points	
Total (C1) / 30

Qualité de l'équipe proposée pour la réalisation de l'étude	Barème	Documents de base	Note sur 70
<p>Expert(e) senior en Sauvegardes Sociales et Environnementales – Chef(fe) de mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins 10 ans d'expérience ; ▪ 3 références. 	Nt1 :30	<ul style="list-style-type: none"> - CV - Diplôme 	<ul style="list-style-type: none"> - Profil conforme : 30 points - Profil non conforme : 0 point

Expert (e) en Genre: <ul style="list-style-type: none">▪ Au moins 10 ans d'expérience▪ 3 références.	Nt1 :20	- CV - Diplôme	- Profil conforme : 20 points - Profil non conforme : 0 point
Expert(e) en Sauvegardes Sociales et Environnementales – Appui opérationnel local <ul style="list-style-type: none">▪ Au moins 5 ans d'expérience ;▪ 3 références.	Nt1 :20	- CV - Diplôme	- Profil conforme : 20 points - Profil non conforme : 0 point
Total (C2)		/70
Total global Nt		/100

Notation des Experts :

Profils de l'équipe proposée	Qualifications	Barème
Expert(e) senior en Sauvegardes Sociales et Environnementales – Chef(fe) de mission (30 points)	Formation académique : Diplôme supérieur (Master/ingénieur/docteurat ou équivalent) en sciences de l'environnement, gestion des ressources naturelles, développement durable, agronomie, foresterie ou domaine connexe	5
	Expérience générale : ≥ 10 ans d'expérience en sauvegardes ES	10
	Expérience spécifique : ESIA/EESS, ESMP, IP-LCP, SEP, GAP	5
	Expérience en formation et renforcement des capacités : Animation de formations / ateliers participatifs	5
	Normes internationales : Connaissance approfondie et expérience avérée dans l'application des normes et standards internationaux du PNUD et du FEM relatifs aux sauvegardes sociales, environnementales et à l'égalité de genre, ou de cadres équivalents (SFI, CES Banque mondiale)	5
Expert en Genre (20 points)	Formation académique (5 points max) :	5

	Diplôme supérieur (Master/ingénieur ou équivalent) en sciences sociales, études de genre, développement communautaire, ou domaine connexe.	
	Expérience générale : ≥ 10 ans d'expérience	5
	Expérience spécifique dans l'intégration du genre dans des projets de développement, y compris la conception et la mise en œuvre de plans d'action pour l'égalité des sexes.	5
	Projets réalisés ou auxquels vous avez participé, en rapport avec l'objet de la prestation	5
Expert(e) en Sauvegardes Sociales et Environnementales – Appui opérationnel local (20 points)	Formation académique : diplôme supérieur (Master/ingénieur/docteurat ou équivalent) en sciences sociales, agronomie, foresterie, études de genre, développement communautaire, ou domaine connexe.	5
	Expérience professionnelle : ≥ 5 ans en sauvegardes sociales et environnementales	5
	Expérience terrain : Appui aux ESIA, ESMP, consultations publiques	5
	Contribution aux activités de formation et suivi : Appui aux ateliers et reporting	5

Motifs d'élimination des offres techniques :

1. Absence de l'une des pièces constituant l'offre technique ;
2. L'obtention d'une note technique globale Nt strictement inférieure à 70/100 points ;
3. En cas de manque d'un profil dans l'équipe ;

Etape 3 : Evaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les offres ayant été retenues au titre de l'Etape 2

Seules les offres ayant été retenues au terme de l'étape 2 seront éligibles à l'évaluation financière.

Il sera retenu le concurrent ayant présenté l'offre la mieux-disante, correspondant à la note globale (Ng) la plus élevée déterminée comme suit :

$$Ng = Nt \times 0.7 + Nf \times 0.3$$

N_t étant la note technique obtenue au titre de l'étape 2 et N_f la note financière calculée comme suit



$$Nf = 100 \times Fo / F$$

Où : Fo est le montant de l'offre la moins-disante,

F le montant de l'offre du concurrent



ANNEXE 1

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert**

Objet de l'appel à consultation : Élaboration et mise en œuvre des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes dans le projet APA II.

Maître d'ouvrage : **Département du Développement Durable**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale « *Consolidation du cadre national APA et pilotage des produits et des chaînes de valeur innovants dans le domaine des ressources génétiques afin d'améliorer le partage des avantages pour le développement rural durable et la conservation de la biodiversité (APA Nagoya II)* » financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (Project ID : 01000687) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

A- Pour les personnes morales

Je soussigné.....(Prénom, Nom et qualité)

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu :.....

Affilié à la CNSS sous le n°.....

N° de patente.....

N° du décompte courant postal-bancaire ou à la TGR(RIB)

Déclare sur l'honneur :

- 1) M'engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlent de mon activité professionnelle ;
- 2) M'engage, si j'envisage de recourir à la sous-traitance, que celle-ci ne peut porter que sur 50% de la totalité de la prestation ; et m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par le descriptif des missions demandées du présent document de termes de référence.
- 3) M'engage de ne pas recourir à la fraude ou à la corruption, ou de faire des dons, des promesses ou des présents en vue d'influer sur les procédures de conclusion de la présente consultation.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le...



ANNEXE 2

ACTE D'ENGAGEMENT

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert**

Objet de l'appel à consultation : Élaboration et mise en œuvre des plans de sauvegarde sociale et environnementale et d'engagement des parties prenantes dans le projet APA II.

Maître d'ouvrage : **Département du Développement Durable**

Passé en application des dispositions fixées par le Département du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale « *Consolidation du cadre national APA et pilotage des produits et des chaînes de valeur innovants dans le domaine des ressources génétiques afin d'améliorer le partage des avantages pour le développement rural durable et la conservation de la biodiversité (APA Nagoya II)* » financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (Project ID : 01000687) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

A) Pour les personnes morales :

Je soussigné :

Agissant en mon nom et pour mon propre compte,

en qualité de ,

Adresse du siège/domiciliation
à

Affilié à la C.N.S.S sous le n°

Inscrit au registre de commerce de sous le n°

N° de Taxe professionnelle

CIN n°

N° de téléphone :

Adresse électronique :

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés (Ci-joint la décision des organes sociaux ou de la procuration valablement établie) :

Après avoir pris connaissance du dossier de cet appel à consultation et obtenu du Maître d'ouvrage toutes les informations complémentaires nécessaires à ma parfaite compréhension du contenu des travaux et des difficultés et des risques potentiels que comportent ces prestations :

- 1) Remets, revêtu de ma signature, un bordereau de prix et un détail estimatif établi conformément aux modèles figurant au dossier de la consultation ;
- 2) M'engage à exécuter lesdits prestations dans le strict respect des termes de références et moyennant les prix que j'ai établi moi-même lesquels font ressortir :

Montant hors T.V.A..... (En lettres et en chiffres)

Le Département du Développement Durable et le PNUD se libèrent des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert à mon nom (ou au nom de la Société) à..... (Localité), Sous le numéro..... RIB

Fait à.....le.....

Signature du concurrent et Cachet